



## COMPTE RENDU de la 9e RÉUNION DE LA COMMISSION VOLLEY PARIS

**Jeudi 15 Mai 2025 à 18h30**

**Au comité FSGT de Paris et en visio**

**Présents au comité :** Yves AIRIAU (AS DES ARENES), Dorel IACOBESCU (AS BOUVINES), Pablo TRUPTIN (comité 75), Thierry UHRES (ESC XV)

**Présent.e.s en visio sur ZOOM :** Sophie DANG (SMASH), Emilie DERPION (VOLLEY 6), Mourad MAZOUZI (CAP NORD-COP), Fabrice PROLONG (AS DES AMIS VOLLEYEURS)

**Excusé.e.s :** Kevin BLUNT (CONTREPIED), Thierry DAVOUST (AMICALE BABYLONE), Jean GRUEZ et Thelma LAMY (CAP NORD-COP), Yannick GOURVIL (SMASH)

**Rédaction :** Yves AIRIAU / Pablo TRUPTIN

\*\*\*

- **Suivi championnat**

- **Réclamation équipe CGI M&MS**

Joueur présent sur la feuille en lieu et place d'un autre.

Pas de remise en cause du score.

Équipes concernées par un litige disciplinaire antérieur.

Réclamation non recevable car non mentionnée sur la fdm et pas de contrôle préalable de la fdm.

Sensibiliser les équipes sur ce point.

- **Réclamation équipe JAMIXTE**

Match arrêté pour emmener joueuse blessée à l'hôpital, alors qu'ils pouvaient finir à 3.

Match non terminé réglementairement.

Le règlement stipule qu'une équipe qui devient incomplète en cours de match est déclarée forfait.

Proposer de rejouer le match sur créneau convenu avec accord de l'adversaire d'ici début juin. Sinon, match perdu par forfait. Ne pas ouvrir de brèche dans le règlement.

- **Demande UASG**



Demande UASG pour maintien du classement de ces équipes la saison prochaine malgré fusion avec autre club.

Si absorption, possibilité de mixer les équipes ? Non, les équipes doivent rester distinctes.

Demander des éclaircissements en affichant le cadre.

Vérifier le maintien impératif des terrains.

Si récréation association, maintien des classements possible, mais toujours avec terrains.

- **Demandes CONTREPIED 3**

1/ Non conformité du gymnase du lycée Villon :

Plafond bas. Le Comité et 2 clubs l'utilisent.

D'autres salles sont dans ce cas, concernant d'autres clubs.

Ne pas s'en priver car permet de faire jouer les équipes sans terrain.

2/ Règlement concernant l'attribution des points lors des matchs arrêtés :

Zone grise dans le règlement qui devra être éclaircie :

Égalité à 4 sets : perdant à 1 point dans le règlement. Mais le gagnant au point average équivaut à une victoire en 5 sets.

- **Réclamation équipe SMASH GIRLS**

Le règlement indique : match perdu en moins de 5 sets = 1 point.

Problème de poteau non mentionné sur la feuille de match. Et horaire : 20h30.

Match d'une durée de 1h15. Validé.

A l'avenir :

Mettre le bon horaire du créneau à Chaville (20h45).

Matches à Paris si les adversaires le demandent car gymnase hors zone.

- **Challenge de Paris**

Inscriptions closes. 58 équipes 4X4 M, 25 équipes 4X4 F. Légère hausse des inscriptions.

Suggestion de scission en 2 du tableau mixte pour rencontres plus équilibrées.

Esprit du challenge, coupe où brassage de toutes les équipes.

Relancer Cap Nord pour la soirée finale d'un des groupes.

Solliciter des arbitres pour ces rencontres. Emilie est OK pour arbitrer le 4X4 F.

Solliciter parmi les arbitres validés depuis un an.

- **Préparation Assemblée Générale**

30 juin mairie du 14e 18h30 jusqu'à 22h00



Quelles récompenses ? Jusqu'à 2000 € pour challenge et championnats.  
Bons d'achat, trophées, maillots/t-shirts, ballons ? → Le vote sera soumis à la Commission.

Quel apéro ? Faire appel à un traiteur ? → Faire économique.

Comme il n'y a pas d'élection, la rendre plus conviviale ?

Prévoir en plus une séance photos par équipes gagnantes.

- **Questions diverses**

Championnat de France 6x6 : principe de l'aide accepté. 500 € par équipe, soit 3000€ pour 6. Somme prise sur le budget volley du comité.

Règlement équimixte : pas d'avancée faute de réel engagement des participants.

Statistiques : 1655 licences.

**Prochaine réunion le jeudi 05 juin à 18h30**